

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances et  
de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique

---

## **Arrêté du 23 janvier 2026 portant désignation de la responsable de la mission « Affaires sociales » du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2602229A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique et la ministre de l'action et des comptes publics,**

Vu le décret n° 2021-1550 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2026 portant création de la mission « Affaires sociales » du Contrôle général économique et financier ;

Vu le décret du 1er mars 2024 portant nomination de Madame Sophie GALEY-LERUSTE dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Vu l'avis des membres du comité stratégique du Contrôle général économique et financier ;

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Sophie GALEY-LERUSTE, administratrice de l'Etat du grade transitoire nommée dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I), est désignée pour diriger la mission « Affaires sociales » du Contrôle général économique et financier, à compter du 6 janvier 2026.

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 23 janvier 2026

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Contrôle général économique et financier,  
V. NATIVELLE